

Calculette DensiPPAM

Calculez le nombre de plants de PPAM qu'il vous faut

DensiPPAM : calculez au plus juste le nombre de plants de PPAM dont vous avez besoin !

La Chambre d'Agriculture de la Drôme a édité une calculette simple pour vous permettre d'évaluer au plus juste le nombre de plants de Plantes à Parfum, Aromatiques & Médicinales (PPAM) dont vous avez besoin, en fonction de plusieurs paramètres : largeur de la tournière, écart inter-rangs, écart inter-plants, culture en rangs simples ou en multi-rangs...

Vous pouvez télécharger cette calculette DensiPPAM (au format Excel) et calculer votre nombre de plants nécessaire en complétant les cases jaunes **en cliquant ici**.



Une liste de fournisseurs de plants de PPAM est disponible dans le **Guide PPAM 5ème édition** : <https://extranet-drome.chambres-agriculture.fr/cultures/plantes-a-parfum-aromatiques-et-medicinales/guide-ppam/>

Pour les parcelles en bio ou en conversion bio, consultez le site **www.semences-biologiques.org** pour trouver des plants certifiés bio.

En cas d'indisponibilité de plants bio, il est possible d'imprimer une demande de dérogation sur ce site Internet, valable 1 mois.

Pour les plants de PPAM pérennes, l'acceptation de cette demande de dérogation est soumise à conditions. Consultez votre organisme certificateur avant toute commande de plants.

Les références présentées dans ce document sont construites avec le plus grand soin par un réseau de techniciens spécialisés. Il s'agit toutefois de données moyennes fournies à titre indicatif, car elles ne peuvent être transposables exactement au cas particulier que constitue chaque exploitation. N'hésitez pas à faire remonter aux auteurs vos éventuelles remarques si vous estimez nécessaire de faire évoluer ce document.

▼ Calculette DensiPPAM

Décembre 2020

Contacts

Cédric YVIN, conseiller spécialisé PPAM à la Chambre d'Agriculture de la Drôme, Référent Technique Régional PPAM Bio
cedric.yvin@drome.chambagri.fr